

CAP CONDUITE D'ENGINS DE T.P.

EPREUVE EP 2 MISE EN OEUVRE

1^{ère} EPREUVE

1^{ère} PARTIE

Pratique Conduite

Cette épreuve comporte 2 parties indépendantes et attribuées par tirage au sort.

1^{ère} partie :

Réalisation d'un 1^{er} ouvrage avec un engin de la catégorie N°2 (pelle hydraulique en rétro).

2^{ème} partie :

Réalisation d'un 2^{ème} ouvrage avec un engin de la catégorie N°3 ou 6 ou 4 et 8.

La durée de chaque partie sera de 2 heures pour réaliser les opérations suivantes sur lesquelles le candidat sera noté.

- 1 / Vérification et prise en compte de l'engin ;
- 2 / Maintenance ;
- 3 / Conduite, circulation, manœuvres de l'équipement ;
- 4 / Réalisation de l'ouvrage ;
- 5 / Remise en place du terrain ;
- 6 / Repli et entretien journalier du matériel.
- 7 / Toute erreur ou faute de sécurité sera sanctionné dans la note finale.
Tout comportement hors sécurité sera sanctionné durant l'épreuve.
Les membres du jury se réservent le droit d'arrêter le candidat au cours des réalisations.

NOTA:

Les cotes données seront modulées selon la catégorie et la grosseur des matériels disponibles pour l'épreuve.

ACADEMIE DE GRENOBLE	SESSION 2004	SUJET	TIRAGES
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Epreuve : EP2 Mise en œuvre 1ère épreuve	Durée : 4	Coef. : 9	Page : 1/7

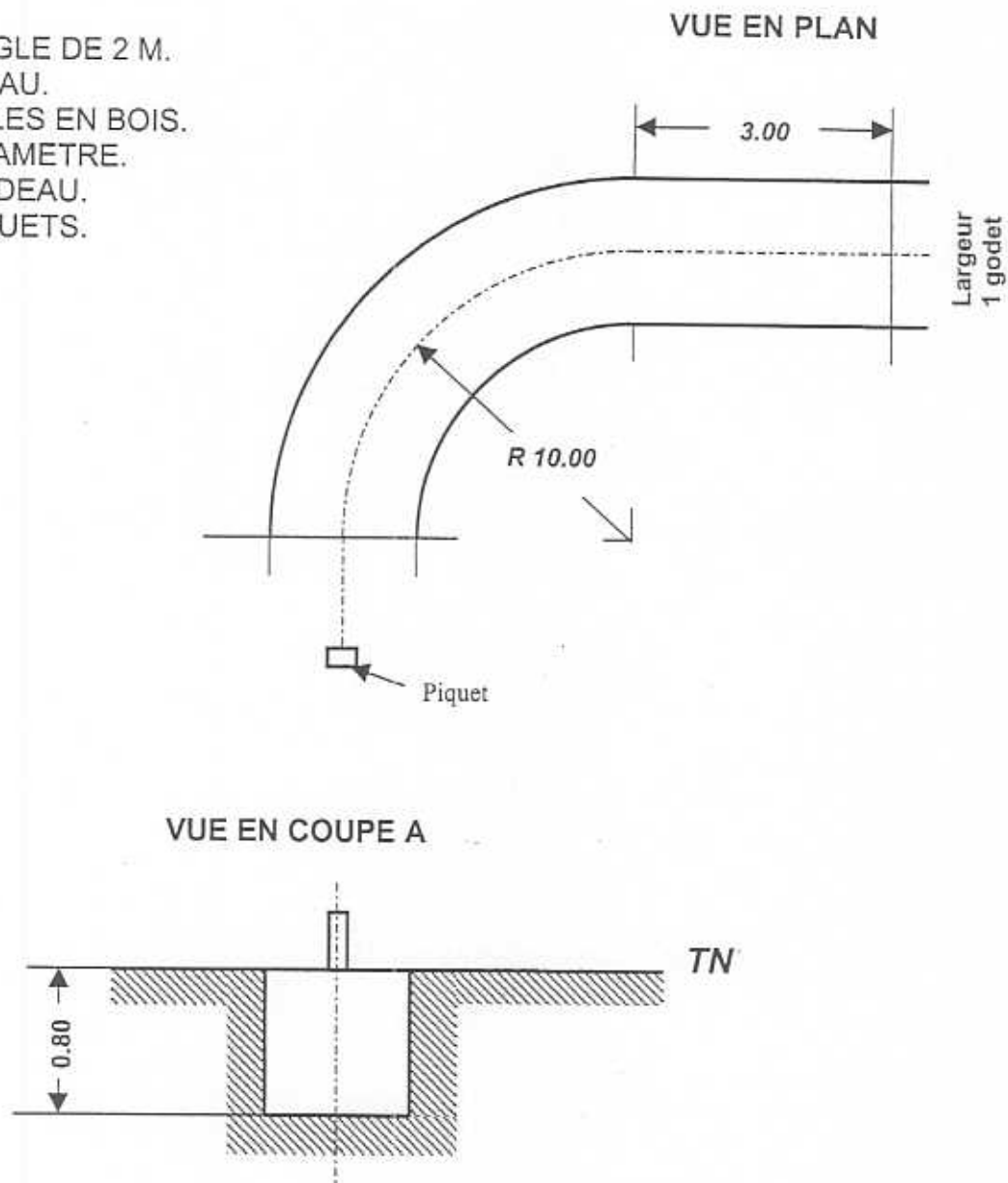
PELLE HYDRAULIQUE

REALISER LA TRANCHEE EN COURBE A FOND HORIZONTAL FIGURANT CI - DESSOUS.
LA COTE DE PROFONDEUR SERA AU DEPART DE 0,80 METRE ETD'UNE LARGEUR D'UN
GODET.

LA REFERENCE ALTIMETRIQUE SERA PRISE A LA BASE DU PIQUET.
LES DEBLAIS SERONT MIS A L'EXTERIEUR DE LA COURBE.

MATERIELS MIS A DISPOSITION :

UNE REGLE DE 2 M.
UN NIVEAU.
DES CALES EN BOIS.
UN DECAMETRE.
UN CORDEAU.
DES PIQUETS.



ACADEMIE DE GRENOBLE	SESSION 2004	SUJET	TIRAGES
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Epreuve : EP2 Mise en œuvre 1ère épreuve	Durée : 4	Coef. : 9	Page : 2/7

PELLE HYDRAULIQUE

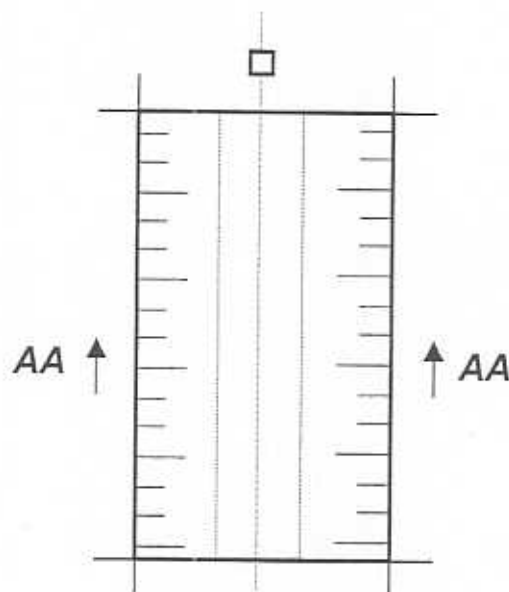
REALISER LA TRANCHEE TALUTEE A FOND HORIZONTAL DE 1.00 METRE DE PROFONDEUR ET DE 12.00 METRES DE LONGUEUR FIGURANT SUR LE PLAN CI-DESSOUS EN EXECUTANT LES TALUS DE 1/1 DANS LE MEME SENS QUE LA TRANCHEE PRINCIPALE.

LA REFERENCE ALTIMETRIQUE SERA PRISE A LA BASE DU PIQUET.
LES DEBLAIS SERONT MIS A DROITE DE LA TRANCHEE.

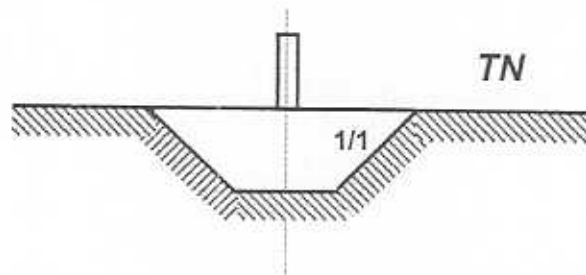
MATERIEL MIS A LA DISPOSITION:

UNE REGLE DE 2 M.
UN NIVEAU.
DES PIQUETS.
DES CALES DE BOIS.
UN DECAMETRE.
UN CORDEAU.

VUE EN PLAN



VUE EN COUPE AA



ACADEMIE DE GRENOBLE	SESSION 2004	SUJET	TIRAGES
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Epreuve : EP2 Mise en œuvre 1ère épreuve	Durée : 4	Coef. : 9	Page : 3/7

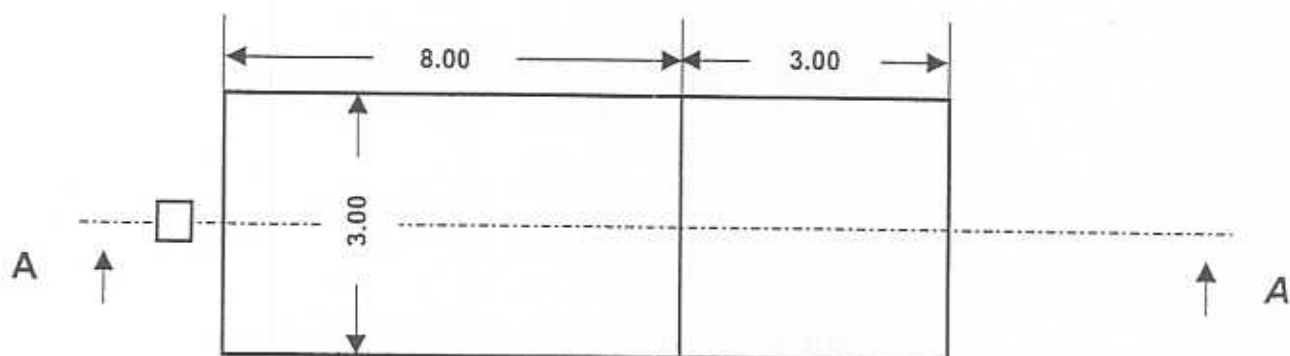
PELLE HYDRAULIQUE

REALISER LA TRANCHEE FIGURANT SUR LE PLAN CI-DESSOUS .
LA COTE DE PROFONDEUR SERA DE 0,50 METRE AU DEPART.
LA REFERENCE ALTIMETRIQUE SERA PRISE A LA BASE DU PIQUET.
LA LONGUEUR SERA DE 8 METRES.
LES DEBLAIS SERONT MIS EN CORDON A DROITE DE LA TRANCHEE.

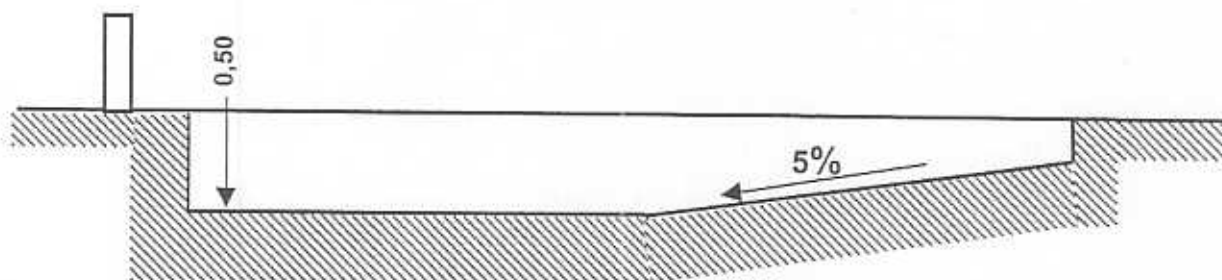
MATERIELS MIS A DISPOSITION :

UNE REGLE DE 2 M
UN NIVEAU
DES PIQUETS
DES CALES EN BOIS
UN DECAMETRE
UN CORDEAU.

VUE EN PLAN



VUE EN COUPE AA



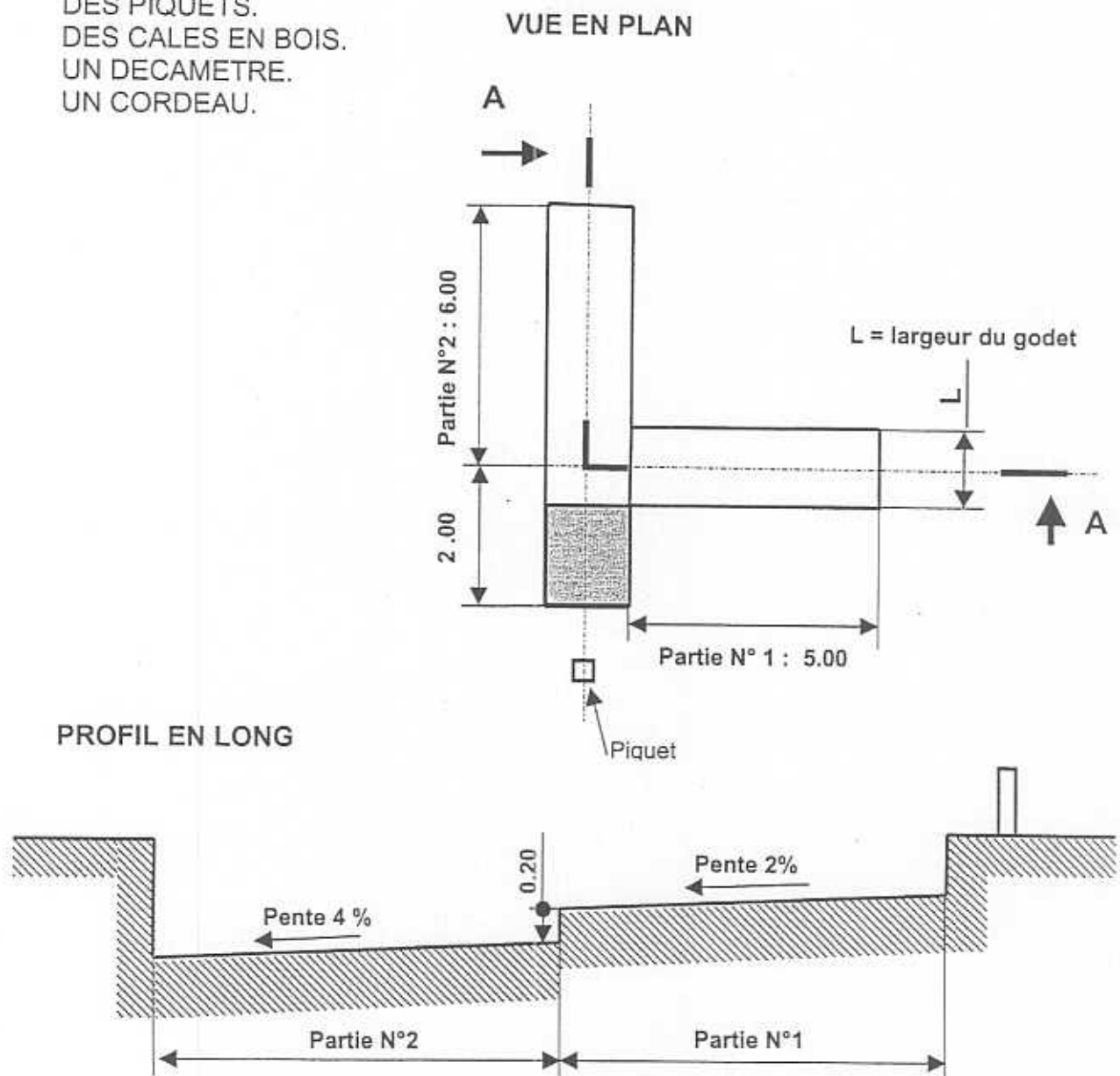
ACADEMIE DE GRENOBLE	SESSION 2004	SUJET	TIRAGES
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Epreuve : EP2 Mise en œuvre 1ère épreuve	Durée : 4	Coef. : 9	Page : 4/7

PELLE HYDRAULIQUE

REALISER UNE TRANCHEE A L'EQUERRE A FOND HORIZONTAL AU DEPART
(partie N° 2 de couleur grise) ET ENSUITE AVEC UNE PENTE DE 4 %.
LA COTE DE PROFONDEUR SERA DE 0.50 METRE.
LA REFERENCE ALTIMETRIQUE SERA PRISE A LA BASE DU PIQUET.
LES DEBLAIS SERONT MIS A VOTRE CONVENANCE EN CORDON LE LONG DE LA
TRANCHEE.
LA PARTIE N°2 DE LA TRANCHEE FAIT 6 METRES A PARTIR DE L'AXE DE LA TRANCHEE N°1

MATERIELS MIS A DISPOSITION:

UN NIVEAU.
DES PIQUETS.
DES CALES EN BOIS.
UN DECAMETRE.
UN CORDEAU.



ACADEMIE DE GRENOBLE	SESSION 2004	SUJET	TIRAGES
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Epreuve : EP2 Mise en œuvre 1ère épreuve	Durée : 4	Coef. : 9	Page : 5/7

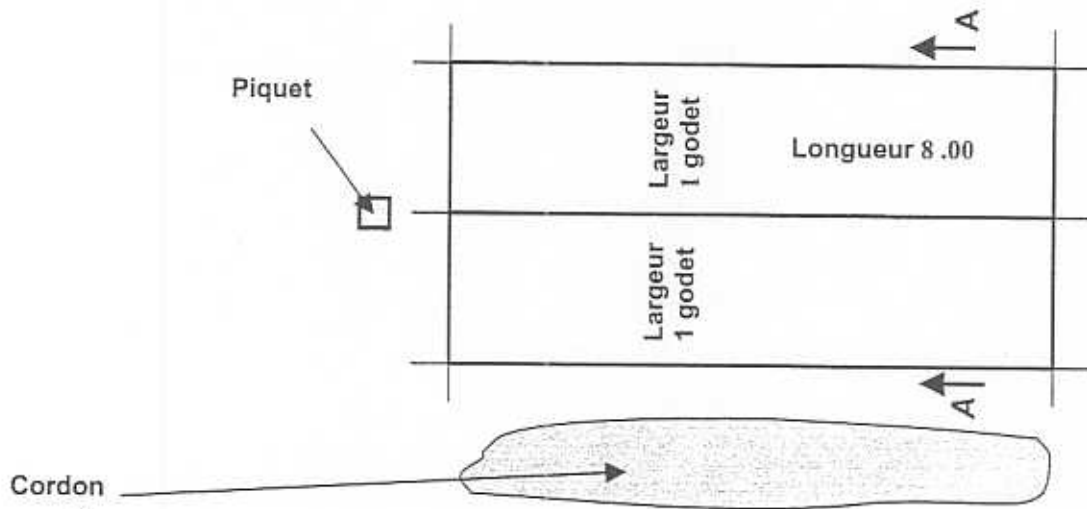
PELLE HYDRAULIQUE

REALISER UNE TRANCHEE DROITE A 2 NIVEAUX ET A FOND HORIZONTAL.
LA REFERENCE ALTIMETRIQUE SERA PRISE A LA BASE DU PIQUET.
LES DEBLAIS SERONT MIS A DROITE DE LA TRANCHEE.

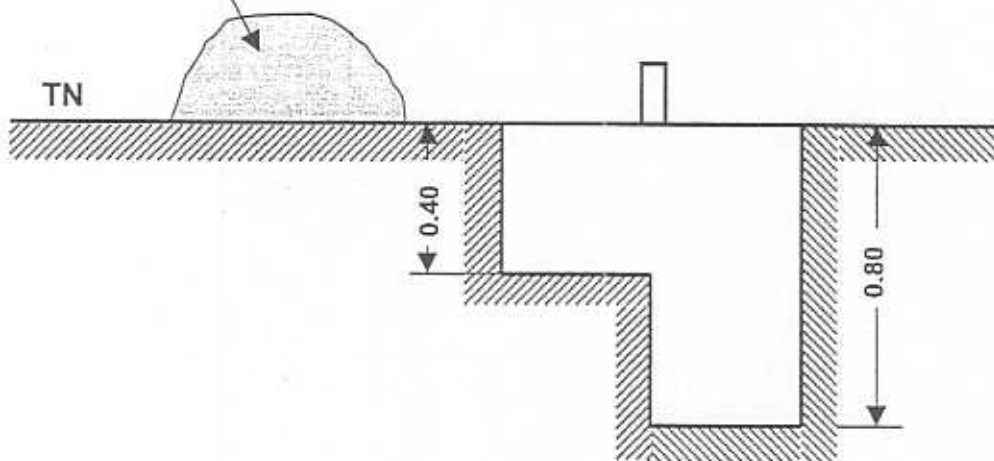
MATERIELS MIS A DISPOSITIONS :

UN NIVEAU.
DES PIQUETS.
DES CALES EN BOIS.
UN DECAMETRE.
UN CORDEAU.

VUE EN PLAN



VUE EN COUPE AA



ACADEMIE DE GRENOBLE	SESSION 2004	SUJET	TIRAGES
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Epreuve : EP2 Mise en œuvre 1ère épreuve	Durée : 4	Coef. : 9	Page : 6/7

N° Appel du candidat		Examineurs																																					
Critères		Grille de notation																																					
1. Vérifications : 1.1 Contrôler visuellement l'état de l'engin. 1.2 Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité		<table border="1"> <tr><td>0</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td></tr> <tr><td>0</td><td>3</td><td>6</td><td>8</td></tr> </table>	0	3	5	7	0	3	6	8	S/Total /15																												
0	3	5	7																																				
0	3	6	8																																				
2. Maintenance : 2.1 Effectuer les opérations d'entretien de 1 ^{er} niveau 2.2 Rendre compte		<table border="1"> <tr><td>0</td><td>3</td><td>6</td><td>8</td></tr> <tr><td>0</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td></tr> </table>	0	3	6	8	0	3	5	7	S/Total /15																												
0	3	6	8																																				
0	3	5	7																																				
3. Conduite, circulation, manœuvres de l'équipement en sécurité: 3.1 Maîtriser les opérations de mise en route 3.2 Circuler avec maîtrise dans les conditions de chantier 3.3 Regarder derrière avant de reculer 3.4 Respecter les règles de circulation 3.5 Maîtriser la position de l'engin au travail 3.6 Maîtriser la position et la précision des manœuvres de l'outil au cours du travail et utilisation des différentes fonction de l'équipement 3.7 Maîtriser les opérations de fin de poste		<table border="1"> <tr><td>0</td><td>2</td><td>5</td><td>7</td><td>10</td></tr> <tr><td></td><td>0</td><td>2</td><td>3</td><td>5</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>0</td><td>5</td><td>10</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>0</td><td>2</td><td>5</td></tr> <tr><td>0</td><td>5</td><td>10</td><td>15</td><td>20</td></tr> <tr><td>0</td><td>5</td><td>10</td><td>12</td><td>15</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>0</td><td>2</td><td>5</td></tr> </table>	0	2	5	7	10		0	2	3	5			0	5	10				0	2	5	0	5	10	15	20	0	5	10	12	15			0	2	5	S/Total /70
0	2	5	7	10																																			
	0	2	3	5																																			
		0	5	10																																			
			0	2	5																																		
0	5	10	15	20																																			
0	5	10	12	15																																			
		0	2	5																																			
4. Réalisation de l'ouvrage : 4.1 Implantation par tracés ou par repères à partir d'une lecture de plan 4.2 Maîtrise de la méthode de travail 4.3 Contrôle de l'ouvrage : autocontrôles par l'apprenti en cours de réalisation ; en fin de réalisation 4.4 Respect de la qualité de l'ouvrage (caractéristiques) 4.5 Réalisation de l'ouvrage : en partie, totalement et en fonction du plan		<table border="1"> <tr><td>0</td><td>5</td><td>10</td><td>15</td><td>20</td></tr> <tr><td>0</td><td>5</td><td>10</td><td>17</td><td>25</td></tr> <tr><td>0</td><td>5</td><td>7</td><td>15</td><td>20</td></tr> <tr><td>0</td><td>5</td><td>7</td><td>15</td><td>20</td></tr> <tr><td>0</td><td>5</td><td>7</td><td>15</td><td>20</td></tr> <tr><td>0</td><td>5</td><td>7</td><td>15</td><td>20</td></tr> </table>	0	5	10	15	20	0	5	10	17	25	0	5	7	15	20	0	5	7	15	20	0	5	7	15	20	0	5	7	15	20	S/Total /100						
0	5	10	15	20																																			
0	5	10	17	25																																			
0	5	7	15	20																																			
0	5	7	15	20																																			
0	5	7	15	20																																			
0	5	7	15	20																																			
Total de l'épreuve		/200																																					
Pénalités (en négatif) 5.1 Déplacement de la pelle en arrière et positionnement de l'équipement 5.2 Pelle à l'arrêt (godet au sol, sécurité mise, moteur au ralenti) 5.3 Pelle sur pneus (utilisation des stabilisateurs et blocage de suspension) 5.4 Descente et monter dans la cabine, absence du casque 5.5 Respect de l'implantation		<table border="1"> <tr><td>5</td><td>10</td></tr> <tr><td>10</td><td>20</td></tr> <tr><td>5</td><td>10</td></tr> <tr><td>5</td><td>10</td></tr> <tr><td>5</td><td>10</td></tr> </table>	5	10	10	20	5	10	5	10	5	10	/60																										
5	10																																						
10	20																																						
5	10																																						
5	10																																						
5	10																																						
TOTAL		/200																																					

OTA: Il est demandé à chaque membre du jury d'encrer la note retenue pour chaque sous-critère d'évaluation et de totaliser l'ensemble des notes pour obtenir le total sur 200.

Observations éventuelles

Signatures:

ACADEMIE DE GRENOBLE	SESSION 2004	SUJET	TIRAGES
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Epreuve : EP2 Mise en œuvre 1ère épreuve	Durée : 4	Coef. : 9	Page : 7/7